

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2022

RAPPORTEUR Madame LE MAIRE

Affaire n° 22-001 : Création d'un poste d'adjoint supplémentaire

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 27 voix pour, 4 abstentions (E. Plougoulm, L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Affaire n° 22-002 : Election d'un adjoint supplémentaire

Après réalisation des opérations de vote, Monsieur Sylvain Foucher est élu 9^{ème} adjoint à la majorité absolue avec 27 voix.

Affaire n° 22-003 : Détermination du niveau des indemnités des élus

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Karine FAUCONNET

Affaire n° 22-004 : Admission en non-valeur

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Madame LE MAIRE

Affaire n° 22-005 : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) suite à démission.

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Patrick BLANC

Affaire n° 22-006 : Acquisition de la parcelle BX 705 - 14 rue de la République

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Affaire n° 22-007 : Acquisition de la parcelle AP 75 – Arboudeau ouest

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Affaire n° 22-008 : Création d'une servitude de cour commune sur la parcelle BY215 – 9/11 rue Alcide Lambert

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Valérie CARPENTIER

Affaire n° 22-009 : Dénomination de deux voies et 1 place privées dans l'opération Les Jardins de Margaux

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 28 voix pour, 3 abstentions (L. Sibrac, F. Bonnot et N. Louey) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Patrick BLANC

Affaire n° 22-010 : Adhésion à l'agence technique départementale Gironde Ressources

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Jean-Claude MARSAULT

Affaire n° 22-011 : Avenant à la convention de partenariat : projet habitat au Queyron ville/ADAV33/Clairsienne
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Affaire n° 22-012 : Convention de partenariat avec le collège Dupaty pour l'intervention d'un médiateur
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Affaire n° 22-013 : Convention de partenariat avec le collège Dupaty et l'association Lecture jeunesse.
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Philippe GALLES

Affaire n° 22-014 : Convention de partenariat avec le CDOS 33
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 30 voix pour, 1 contre (J. Rumeau) et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Sylvain FOUCHER

Affaire n° 22-015 : Convention de partenariat avec l'association Nuage Bleu
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Aurore LAMOTHE

Affaire n° 22-016 : Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un espace de restauration au sein du parc de Majolan.
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Karine FAUCONNET

Affaire n° 22-017 : Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire.
Pas de vote

Affaire n° 22-018 : Tableau des postes permanents pour l'année 2022.
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

RAPPORTEUR Madame LE MAIRE

Affaire n° 22-019 : Protocole d'accord PLIE Espace Technowest 2022-2026.
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 31 voix pour et 2 absents (J. Giraud et M. François).

Pour information : Décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT